



Racisme français : pour en finir avec l'expression de « nègre » en littérature.

Par [Claude Ribbe](#)

Mondialisation.ca, 01 mars 2010

[La lettre d'information de Claude Ribbe](#) 1
mars 2010

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Histoire, société et culture](#)

Au moment où sort le film de Roman Polanski, *The Ghost Writer*, adapté du roman de l'auteur britannique Robert Harris *The Ghost (L'homme de l'ombre)* il s'avère que le distributeur et le producteur délégué du film, qui n'ont pas osé utiliser *Le Nègre* comme titre, semblent ne pas vouloir se priver, curieusement, dans la version française et dans la version originale sous-titrée d'utiliser le mot «nègre». C'est un véritable scandale. La France est le seul pays au monde à utiliser le mot «nègre» dans le sens d'esclave littéraire.

Ce terme, dont la connotation raciste est tellement qu'évidente que plus personne n'ose l'utiliser au sens littéraire qu'avec des guillemets, fait en effet allusion au statut d'esclave du collaborateur surexploité qui fait le travail d'un autre. Il est apparu au XVIIIe siècle, au moment où la France surexploitait ses colonies en y déportant des millions d'Africains qui mouraient en quelques années. En ce sens, il véhicule la glorification la plus éhontée de l'esclavage et du racisme le plus primaire, car l'expression «nègre littéraire» est également un terme de mépris, correspondant au mépris qu'on vouait aux esclaves et qui s'attache encore trop souvent aux personnes à la peau noire, bien longtemps après que l'esclavage a été aboli. L'expression «nègre» au sens de collaborateur littéraire a été répandue en France en 1845 par *Maison Alexandre Dumas & Cie, fabrique de romans*, un pamphlet raciste du prêtre défroqué Jean-Baptiste Jacquot qui se faisait appeler Eugène de Mirecourt. Ce texte ordurier et calomnieux, qui visait Alexandre Dumas, a valu à son auteur, à la demande d'Alexandre Dumas, d'être condamné à six mois de prison et à une forte amende, alors que n'existait même pas encore le délit de diffamation à caractère raciste. Mirecourt éprouvait évidemment une jouissance particulière à utiliser le mot «nègre» à propos d'Alexandre Dumas, homme à la peau colorée et fils d'esclave.

On a vu récemment réapparaître la même jouissance dans les textes de journalistes racistes qui défendaient le recours à Gérard Depardieu pour interpréter le rôle de Dumas et prenaient un plaisir évident à colporter les thèses de Mirecourt selon lesquelles Dumas n'aurait pas capable d'écrire ses livres sans l'aide d'hommes à la peau blanche. On sait que ces débordements, qui font appel aux instincts les plus abjects des Français, ont eu pour effet direct de faire monter de plus de deux points les intentions de vote pour le Front national aux élections régionales. Ces dérives doivent à présent cesser. Près de dix ans après que la France a déclaré l'esclavage crime contre l'humanité, il n'est plus supportable que l'expression de «nègre» soit encore utilisée au sens d'esclave dans un film destiné au grand public, alors que l'usage est d'avoir désormais recours au terme de «plume», de «collaborateur», d'écrivain fantôme ou de «ghost writer».

Il me semble qu'au XXI^e siècle, il est plus que temps de faire entrer dans la tête des Français que le mot « nègre » ne peut plus, en aucun cas, être utilisé impunément pour désigner un être humain qu'on exploite d'une manière ou d'une autre et qui serait méprisé du fait de cette exploitation. Je demande donc au producteur et au distributeur du film *The Ghost Writer* d'appliquer aux sous-titres et à la version française la même doctrine que celle qu'ils ont appliquée au titre et de s'abstenir de véhiculer gratuitement en France un racisme qui n'est pas dans l'esprit de l'œuvre dont est tiré le film. Faute de rectification immédiate dans ce sens, j'en appelle toutes celles et tous ceux qui luttent contre le racisme à ne pas aller voir ce film et à lui appliquer le même boycott qu'à *L'Autre Dumas* qui a été un échec retentissant dès la première semaine.

Claude Ribbe est écrivain, président de l'association des amis du général Dumas.

La source originale de cet article est [La lettre d'information de Claude Ribbe](#)
Copyright © [Claude Ribbe](#), [La lettre d'information de Claude Ribbe](#), 2010

Articles Par : [Claude Ribbe](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca